



RÈGLEMENT

La participation au forum d'investissement INNOVADAY / INNOV'INVEST 2019 vaut acceptation du présent règlement.

Article 1 – Objet

UNITEC et ADI Nouvelle-Aquitaine organisent un évènement intitulé INNOVADAY 2019. Ce forum est un levier de croissance et de développement de l'innovation en Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'un facilitateur de rencontres entre entrepreneurs, investisseurs, financeurs et partenaires de l'innovation.

Il aura lieu le 13 novembre 2019 à l'Enseirb-Matmeca à Bordeaux-Talence (33400).

Le cru 2019 de cet événement propose le rapprochement du Forum Innovaday avec la 1ère édition d'Innov'invest, porté par Inno'Vin en partenariat avec Vinitech.

Une trentaine d'entreprises seront sélectionnées, préalablement au forum, par un jury d'experts pour une mise en relation qualitative avec un panel d'investisseurs ciblés le jour du Forum d'investissement Innovaday/Innov'invest.

Calendrier :

- **6 septembre 2019** : date limite de réception des candidatures
- **9 au 23 septembre 2019** : comités d'évaluation (présentation orale par chaque entreprise candidate : 20 min présentation, 20 min questions)
- **23 septembre 2019** : jury final pour déterminer les 30 lauréats
- **27 septembre 2019** : mise en ligne des projets sur le site www.innovaday.com
- **30 septembre 2019** : ouverture des prises de RDV investisseurs-lauréats
- **Mi-octobre** : formation des lauréats
- **25 octobre 2019** : fermeture des RDV
- **6 et 7 novembre** : planification des RDV
- **8 novembre 2019** : envoi des plannings
- **13 novembre 2019** : forum

Article 2 – Participants

Le Forum d'investissement INNOVADAY / INNOV'INVEST s'adresse à toutes les entreprises à potentiel de croissance, innovantes ou traditionnelles (tous secteurs) ayant déjà clôturé un bilan comptable et en recherche de financement pour accompagner leur croissance et leur développement.

Article 3 – Conditions de participation

A. Frais de participation

Inscription au forum : **gratuit**

Une participation de **200 euros TTC (pack Innovaday)** sera demandée aux entreprises **sélectionnées**, comprenant :

- Accès au forum (2 personnes par société sélectionnée)
- Mise à disposition d'un espace dédié pour recevoir des RDV en one-to-one
- Utilisation de la plateforme de RDV pré-programmés qui vous permettra d'organiser votre planning et de rencontrer des contacts qualifiés
- Accès gratuit à toutes les animations du Forum (RDV innovation, conférences débats et ateliers),
- Accès au déjeuner de networking le jour du forum
- Journée de formation « Levée de fonds privés et pitch investisseur » organisée et coachée par ADI N-A

Pour le forum Innov'invest, les entreprises non sélectionnées au concours pourront tout de même accéder à l'espace Innovinvest, dans des conditions à définir ultérieurement.

B. Engagement des candidats/acceptation du règlement

Tout participant s'engage à être présent sur son « espace réservé » toute la durée du forum d'investissement.

L'inscription au concours est ferme et définitive. Les organisateurs se réservent le droit de facturer, même en cas de désistement, la société sélectionnée pour le forum d'investissement Innovaday / Innov'invest. Tout désistement ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation de leur candidature. Tout dossier incomplet ou portant sur des informations fausses sera considéré comme nul.

Du seul fait de l'acceptation à la participation, les entrepreneurs autorisent les organisateurs à utiliser leur nom, prénom, image ainsi que l'indication de la ville et département de résident et d'implantation, dans le cadre de tout message de communication ou publicitaire, sur tout support ainsi que sur le site internet de la manifestation, pendant une durée de 2 ans, sans que l'utilisation ne puisse ouvrir d'autres droits que la participation.

La participation au Forum d'investissement INNOVADAY / INNOV'INVEST vaut acceptation du présent règlement.

Article 4 – Modalités et critères de sélection

A. Dossier de candidature

L'entreprise s'engage à remplir dans les délais impartis pour sa participation à l'opération, l'ensemble des documents nécessaires. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

La candidature comprend un dossier de présentation à télécharger (format zip) sur le site d'Innovaday www.innovaday.com

B. Présélection des dossiers

A la clôture des candidatures, les dossiers feront l'objet d'une première étude par UNITEC et ADI Nouvelle-Aquitaine pour Innovaday, et par Inno'vin et Vinitech pour Innov'invest.

C. Sélection par un jury d'experts du financement

Un complément d'information pourra être demandé au candidat. Les projets seront sélectionnés par un jury d'experts du financement d'entreprise, de chefs d'entreprises et d'investisseurs. Les candidats retenus par le jury pourront bénéficier d'une formation « Levée de fonds privés et pitch investisseur », dont le coût est compris dans le pack Innovaday.

D. Formation

La formation est une préparation intensive d'une journée sous forme de coaching collectif, dont le but est de sensibiliser le candidat à la démarche de levée de fonds privés, de le préparer au pitch et à sa rencontre avec les investisseurs.

E. Pitch

Les candidats auront l'opportunité de pitcher au cours de cette journée, devant une dizaine d'investisseurs en RDV one-to-one.

F. Critères d'éligibilité

Sont éligibles toutes les entreprises à potentiel de croissance, innovantes ou traditionnelles (tous secteurs) ayant déjà clôturé un bilan comptable et en recherche de financement pour accompagner leur croissance et leur développement.

G. Processus de sélection

Le forum Innovaday / Innov'invest se déroule en 4 étapes :

1^{ère} étape :

Dépôt des candidatures en téléchargeant le dossier de candidature sur le site www.innovaday.com

2^{ème} étape :

Validation de l'éligibilité des candidatures par une équipe dédiée, composée d'experts d'Unitec et d'ADI Nouvelle-Aquitaine pour Innovaday, et par des experts d'Inno'vin et de Vinitech pour Innov'invest.

3^{ème} étape :

Les Comités d'évaluation se dérouleront du 9 au 23 septembre 2019. Ils se composent :

- des membres et équipes d'UNITEC et ADI Nouvelle-Aquitaine pour Innovaday
- des membres et équipes d'Inno'vin et de Vinitech pour Innov'invest
- de représentants et experts des organismes partenaires de Innovaday / Innov'invest - institutionnels (Bpifrance, Incubateurs, Technopoles, Région Nouvelle-Aquitaine)
- d'investisseurs et de chefs d'entreprises.

Au cours de ces comités, chaque entreprise retenue aura 40 min pour présenter oralement son projet (20 min pitch + 20 min questions)

4^{ème} étape :

Le Jury final aura lieu le 23 septembre 2019 ; il se compose de représentants des organisateurs Innovaday / Innov'invest, de partenaires et d'experts d'UNITEC, ADI Nouvelle-Aquitaine, Inno'Vin et Vinitech.

H. Confidentialité et Propriété

Les organisateurs, leurs partenaires, membres des comités de sélection s'engagent à garder confidentielles toutes les informations qui leur seront communiquées lors du processus de sélection.

Chaque candidat déclare détenir légitimement les droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs aux projets présentés dans le cadre du Forum national d'investissement Innovaday / Innov'invest, garantissant ainsi UNITEC, ADI Nouvelle-Aquitaine, Inno'Vin et Vinitech de tout recours.

I. Responsabilité des organisateurs / RGPD

Les organisateurs se réservent le droit exclusif et unilatéral de modifier, si nécessaire, les dates annoncées. Ils ne pourront être tenus responsables d'une éventuelle interruption momentanée ou définitive de l'opération, pour quelque cause que ce soit. Toutes les informations transmises par les candidats au jury seront traitées de manière strictement confidentielle. Tous les membres du jury sont tenus au respect de cette clause de confidentialité.

Dans le cadre du RGPD, les données personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, adresse mail, adresse postale, téléphone mobile, téléphone fixe), lors de l'inscription des entreprises et des investisseurs, seront conservées uniquement pendant la durée du concours. Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et de profilage des données les concernant. Pour les exercer, vous pouvez vous adresser à UNITEC dpo@unitec.fr ou ADI Nouvelle-Aquitaine ADI N-A, Service juridique par courriel : dpo@adi-na.fr ou Inno'Vin : contact@innovin.fr

Si les participants estiment, après nous avoir contactés, que leurs droits sur leurs données personnelles ne sont pas respectés, ils pourront adresser une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).